

DA 251 – 23.05

**CRÉDIT BRUT DE CHF 350'000.00 DESTINÉ À LA CRÉATION D'UN PUMPTRACK À PROXIMITÉ DE L'ÉCOLE DES RANCHES**

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Depuis que le skate parc de Morglas a été désaffecté en 2021 pour des questions de sécurité, il n'y a plus d'espace dédié à ce type d'activité dans le secteur village de la Ville de Vernier.

En ce sens, le projet de motion M 161 - 22.03 a été déposé pour demander un espace d'activité plus central.

Lors des échanges en commission, la motion a été amendée pour conclure à la création d'un espace de pumptrack aux abords de l'école des Ranches, décision que votre Conseil a entérinée le 22 décembre 2022.

Suite à cela, le Service des sports (SSP), en collaboration avec le Service de l'environnement urbain (SEU) et le Service de l'aménagement (SAM), ont réalisé un plan de principe et un budget estimatif en intégrant au mieux un modèle de pumptrack dans l'espace disponible à proximité de l'école des Ranches en tenant compte des nombreux arbres existants et des futurs aménagements du BHNS sur la route de Vernier.

Les propositions d'aménagement sont les suivantes :

- désimperméabiliser au maximum toutes les surfaces en supprimant les enrobés existants, en réalisant des enrobés drainants (perméables) sous les modules du pumptrack, en posant des pavés filtrants ou autre revêtement perméable sur les allées et sur l'espace de délasserment ;
- créer de nouveaux cheminements piétons entre les écoles et vers les arrêts TPG ;
- créer un sas de sécurité entre le pumptrack et le parking ;
- créer un espace de délasserment de type placette avec des bancs / table de pique-nique entre le pumptrack et le city stade ;
- planter des arbres pour faire de l'ombre et planter des haies pour créer un filtre végétal et inciter les usagers à utiliser les cheminements piétons.

### Plan de principe des futurs aménagements

#### Schéma d'aménagement Site du Pumtrack

##### Mobilités

- Cheminement perméable (aménagement/BEMS)
- Placette perméable
- Enrobé drainant, Zone de sécurité
- Pumtrack
- Accès MD existant (entrée Pumtrack)
- Accès MD à créer (sortie Pumtrack)

##### Paysage

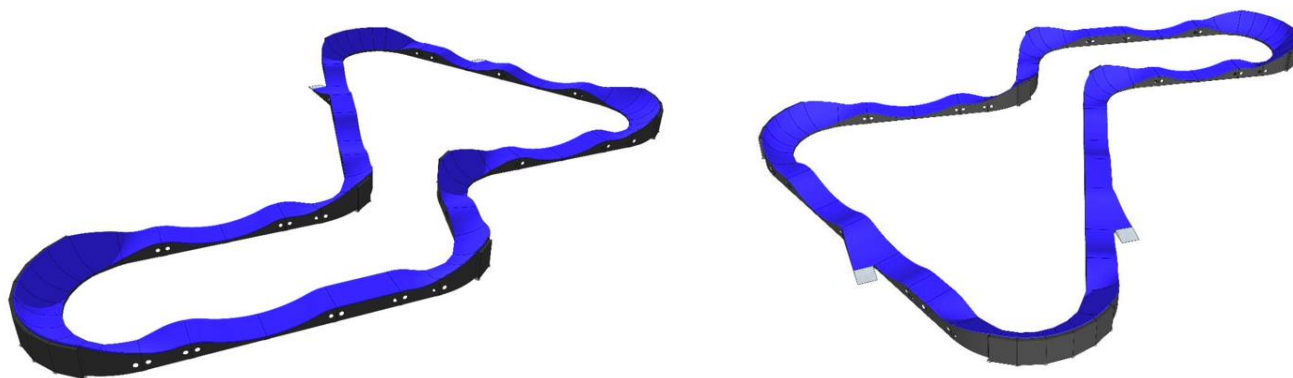
- Arbres/arbusques existants à préserver
- Plantations supplémentaires (arbres)
- Casur Pumtrack perméable, planté

##### Mobilier

- Banc
- Table pique-nique
- Arceaux vélos



#### Pumtrack : modèle Austin



**Descriptif des travaux**

Article	Libellé	Unité	Quantité	Prix-unit	Total
<b>1</b>	<b>Frais d'études et de géomètre</b>				
1.1	Frais d'études (ingénieurs, paysagistes et urbanistes) et dépose DD	bloc	1	8'000.00	8'000.00
1.2	Frais de géomètre	bloc	1	2'000.00	2'000.00
	<b>Total HT: Etudes</b>				<b>10'000.00</b>
<b>2</b>	<b>Installation de chantier</b>				
2.1	Installation de chantier:	et	1	10'000.00	10'000.00
2.2	Cloture de chantier	ml	200	20.00	4'000.00
2.3	Protection des arbres	bloc	1	2'000.00	2'000.00
	<b>Total HT: Installation de chantier</b>				<b>16'000.00</b>
<b>3</b>	<b>Travaux de génie civil pour Pumprack</b>				
3.1	Décapage des enrobés	m2	290	30.00	8'700.00
3.2	Chargement et évacuation du sable de la zone de réception du sautoir	m3	10	150.00	1'500.00
3.3	Décapage de la terre végétale	m2	410	25.00	10'250.00
3.3.1	° transport et l'évacuation en décharge (taxes comprises)	m3	100	60.00	6'000.00
3.3.2	° stockage sur site pour réutilisation	m3	20	40.00	800.00
3.4	Fourniture et pose d'un géotextil anticontaminant type bidim	m2	700	2.00	1'400.00
3.5	Fourniture et mise en œuvre de grave concassé 0/45	m2	700	30.00	21'000.00
3.6	Fourniture et mise en œuvre de grave concassé 0/22.5	m2	700	16.00	11'200.00
3.7	Fourniture et pose à la machine d'un enrobé type PA 16	m2	700	40.00	28'000.00
3.8	Remise en place de la terre végétale	m3	20	100.00	2'000.00
3.9	Epierrage et réglage de la terre végétale et ensemencement	m2	100	25.00	2'500.00
	<b>Total HT: Travaux de génie civil pour le Pumprack</b>				<b>93'350.00</b>
<b>4</b>	<b>Travaux de génie civil pour aménagements extérieurs</b>				
4.1	Décapage des enrobés et des pavés existants	m2	30	25.00	750.00
4.2	Décaissement de la structure de chaussée	m3	10	70.00	700.00
4.3	Décapage de la terre végétale	m2	150	25.00	3'750.00
4.3.1	° transport et l'évacuation en décharge (taxes comprises)	m3	40	60.00	2'400.00
4.3.2	° stockage sur site pour reutilisation	m3	10	40.00	400.00
4.4	Fourniture et pose d'un géotextil anticontaminant type bidim	m2	150	2.00	300.00
4.5	Fourniture et mise en œuvre de grave concassé 0/45	m2	150	30.00	4'500.00
4.6	Fourniture et pose de pavés filtrants en béton	m2	150	150.00	22'500.00
4.7	Réalisation de fondation en béton pour du mobilier urbain.	pce	10	250.00	2'500.00
4.8	Remise en état des surface en terre végétale	m2	200	25.00	5'000.00
4.9	Table de pique-nique et bancs	bloc	1	7'000.00	7'000.00
	<b>Total HT: Travaux de génie civil pour aménagements extérieurs</b>				<b>49'800.00</b>
<b>5</b>	<b>Installation d'une fontaine écopotable</b>				
5.1	Travaux de génie civil pour fontaine écopotable.	bloc	1	15'000.00	15'000.00
5.2	Fourniture et pose d'une fontaine écopotable.	pce	1	10'000.00	10'000.00
	<b>Total HT: Fontaine écopotable</b>				<b>25'000.00</b>
<b>6</b>	<b>Pumprack</b>				
6.1	Pumprack modèle Austin version bois	bloc	1	55'000.00	55'000.00
P.V.	Plus-value pour version en polyéthylène	bloc	1	17'500.00	17'500.00
6.2	Impréssions du logo de la Ville de Vernier	pce	8	110.00	880.00
6.3	Transport sur site et montage	pce	1	6'000.00	6'000.00
	<b>Total HT: Pumprack</b>				<b>79'380.00</b>
<b>7</b>	<b>Plantations</b>				
7.1	Réalisation des fosses de plantation pour arbres	pce	3	1'000.00	3'000.00
7.2	Fourniture et plantation d'arbres 18/20	pce	3	3'000.00	9'000.00
7.3	Préparation des sols pour plantation de haie	m2	40	50.00	2'000.00
7.4	Fourniture et plantation d'arbustes pour haie	pce	70	80.00	5'600.00
	<b>Total HT: Plantations</b>				<b>19'600.00</b>
	<b>Total HT</b>				<b>293'130.00</b>
	Divers et imprévus 10 %				29'313.00
	<b>Montant total HT</b>				<b>322'443.00</b>
	TVA 7.7 %				24'828.11
	<b>Montant total TTC</b>				<b>347'271.11</b>
	<b>Montant total TTC arrondi à</b>				<b>350'000.00</b>

Le plan pluriannuel des investissements (PPI) élaboré dans le cadre du budget 2023 prévoit une somme de CHF 350'000.00 pour réaliser cet aménagement.

Vous trouverez ci-dessous les coûts connexes liés à la présente délibération administrative :

<b>Nature</b>	<b>Désignation</b>	<b>Coût annuel</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	11'500.00
33	Amortissements du patrimoine administratif	35'000.00
34	Charges financières	9'100.00
<b>TOTAL</b>		<b>55'600.00</b>

Au bénéfice de ces explications, nous vous recommandons, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, l'acceptation du projet de délibération ci-après.

Martin STAUB  
Conseiller administratif

Vernier, le 8 mai 2023

**DA 251 – 23.05**

**Délibération du Conseil municipal de Vernier**

relative à un

**CRÉDIT BRUT DE CHF 350'000.00 DESTINÉ À LA CRÉATION D'UN PUMPTRACK À PROXIMITÉ DE L'ÉCOLE DES RANCHES**

Vu l'article 30, alinéa 1, lettre e, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

Vu la motion M 161 A – 22.03 invitant le Conseil administratif à créer un espace de pumptrack aux abords de l'école des Ranches.

vu l'exposé des motifs ;

vu le rapport de la commission du génie civil et des équipements du ..... ;

sur proposition du Conseil administratif ;

le Conseil municipal

**décide**

- 1 d'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 350'000.00 destiné à financer les travaux nécessaires à la création d'un pumptrack à proximité de l'école des Ranches ;
- 2 de comptabiliser la dépense nette de CHF 350'000.00 dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la Ville de Vernier, dans le patrimoine administratif ;
- 3 d'amortir la dépense nette de CHF 350'000.00 au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous la rubrique n° 34.33 dès l'utilisation du bien, estimée à 2024.

